

Votre Région

ISÈRE Une étude de la CAF de l'Isère  
**65 000 foyers vivent avec 1 096 euros**

J.-B.V.

---



*Selon les communes, 40 à 60 % des habitants perçoivent des allocations de la CAF. Photo Le DL /Jean-Benoît VIGNY*

**La Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Isère a dressé un portrait social départemental à partir des données statistiques de décembre 2020.**

Un sur deux... En Isère, un habitant sur deux (657 399 habitants sur 1,262 million) est couvert par au moins une prestation légale versée par la CAF (exactement 52 % de la population totale).

En livrant le portrait social statistique des allocataires, la CAF de l'Isère révèle en creux combien les difficultés sociales et l'accompagnement des personnes les plus en difficulté sont aussi des éléments qui concernent l'Isère, un département pourtant classé au 13<sup>e</sup> rang des plus riches de France selon le montant moyen des revenus déclarés par foyer à l'administration fiscale.

## • Le logement, un poste de dépense majeur

Dans le détail, l'étude de la CAF indique que pour 19 % des allocataires, les aides versées constituent 50 % de leurs ressources. 65 000 foyers (pour 65 400 enfants) vivent sous le seuil de bas revenus mensuel (1 096 euros). Des difficultés qui s'expriment particulièrement dans la catégorie "logement" puisque l'on compte par exemple 11 000 foyers qui, après perception des aides au logement, consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges... « En Isère, dont le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est multiplié par quatre par rapport au parc social », précise le rapport.

En octobre, [le Département avait annoncé que 1 200 personnes supplémentaires étaient inscrites au RSA](#). En détail, 22 798 bénéficient du revenu de solidarité active tandis que 18 134 personnes en situation de handicap perçoivent tout ou partie de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Parmi les 18 intercommunalités du département, on trouve plus d'allocataires dans la communauté d'agglomération Porte de l'Isère, la communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné, suivies par la communauté de communes Cœur de Chartreuse, Grenoble Alpes Métropole et Vienne-Condrieu.